



23^{ème} Lettre d'information du mandat 2014-2020

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr
Site municipal : www.aunay-sous-auneau.fr
Tél. : 02 37 31 81 01 - Télécopie : 02 37 31 36 38
Distribution : 25/03/2019

NUMEROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au : 02 37 20 14 48.

URGENCES

SAMU : 15 ou d'un portable 112.
Centre Régional anti-poison de Paris : 01.40.37.04.04
Gendarmerie : 17 - **Pompiers** : 18.
Pharmacie de garde : 17
VEOLIA (Astreinte Eau/Assainissement) : 0 969 323 529
ERDF « ENEDIS » (Réseau électricité) : 0 972 675 028

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h30.
- Mardi et Vendredi de 13h30 à 17h30.
- Jeudi de 13h30 à 18h30.

Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

LE CARNET

DÉCÈS :

Maurice BOURGEOIS décédé le 31/01/2019
Lucien MINARET décédé le 04/02/2019
Jean GUILLAUMIN décédé le 26/02/2019

PACS *:

Angélique DAOUST et Quentin CANU le 07/01/2019
Justine LE CORRE et Thomas ESNARD le 26/02/2019

NAISSANCE *:

Liya ESNARD née le 06/02/2019

*= seuls figurent dans ce carnet les mariages, baptêmes civils, pacs et naissances dont les intéressés ont accepté la publication



BUREAU DE POSTE D'AUNAY-SOUS-AUNEAU

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE À PARTIR DE JUIN 2019

En juin 2019 le bureau sera ouvert :
Mardi, **mercredi**, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Et non plus :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00



RAPPEL ÉLECTIONS EUROPÉENNES Dimanche 26 mai 2019

Bureau de vote : La Mairie
Horaires du scrutin : De 8h00 à 18h00
Les nouvelles cartes électorales seront distribuées avant le scrutin.
Dernières inscriptions : Elles seront enregistrées à la Mairie le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h conformément aux instructions de la Préfecture.

Chers concitoyens,

Le printemps est arrivé, nous allons retrouver des jours plus longs que les nuits, une température plus douce et le plaisir pour certains de retourner à nos jardins d'agrément.

Nous allons passer plus de temps à l'extérieur et profiter de cette belle saison durant laquelle la végétation et les cultures vont reverdir.

Nous pourrions de nouveau nous promener sur les chemins de randonnée entourant notre village et constater malheureusement la présence de nombreux dépôts sauvages alors que la déchèterie se situe dans la commune voisine.

Ces incivilités dégradent notre environnement et impactent dangereusement les générations suivantes.

La Communauté de Communes vient d'installer un bâtiment modulaire provisoire dans une cour de l'école maternelle près de La Poste et reçoit les élèves de l'école élémentaire de l'accueil de loisirs en attendant la construction de l'extension du bâtiment actuel réservé maintenant aux enfants de l'école maternelle.

Chaleureusement à tous.
Le Maire, Jacques WEIBEL



LE 14 MAI 2019 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT

Le 14 mai 2019 la commune d'Aunay-sous-Auneau sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Ces travaux sur le réseau de la télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le gouvernement pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700MHz par les services audiovisuels vers les services de la téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G).

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par les câbles : Ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai 2019.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. (Ce type d'opération est déjà intervenu en 2016 dans le cadre du passage à la TNT HD).

Pour de plus amples informations consulter le site internet www.recevoirlatnt.fr
N° de téléphone mis à disposition par l'Agence Nationale des Fréquences : 0970 818 818 (Appel non surtaxé)



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE 2019

• Les inscriptions pour la rentrée 2019 auront lieu à la mairie d'Aunay-sous-Auneau pour les enfants nés en 2016 et pour les nouveaux élèves nés en 2015 et 2014 aux dates suivantes :

Du 23 avril au 4 mai 2019 aux heures d'ouverture de la mairie
(Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile)

• L'admission sera faite ensuite à l'école maternelle sur rendez-vous par téléphone au : 02 37 31 87 05 à l'une des dates suivantes (Le futur élève de petite section pourra alors rester jusqu'à 16h00 dans sa future classe pour une première découverte) :

- Jeudi 23 mai 2019 à 14h
- Jeudi 6 juin 2019 à 14h
- Jeudi 20 juin 2019 à 14h

OFFRES
EMPLOI SAISONNIER

La commune recrute pour une durée de 6 mois un emploi saisonnier pour le service technique.
(Travaux sur les espaces verts et l'entretien de la voirie)

Lettre de motivation et CV à déposer à la Mairie avant le 15/04/2019



contact@sictom-region-auneau.com
02 37 22 17 37

Récemment, à plusieurs reprises, la collecte des ordures ménagères n'a pas été assurée dans une rue de la commune. En raison des véhicules stationnés sur l'espace de retournement, le camion de collecte n'a pu accéder dans la rue.

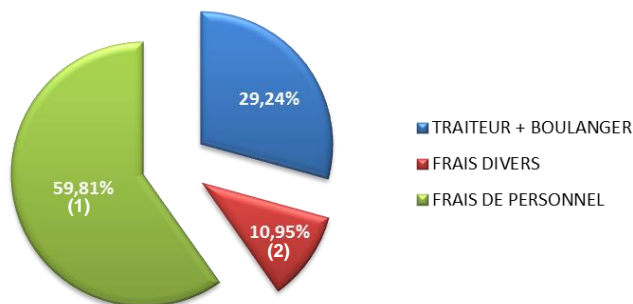
Il est important de signaler que la réglementation impose l'interdiction aux camions de collecte de faire des marches arrière depuis 2008. Cette réglementation n'était jusqu'alors pas appliquée de manière systématique. Deux accidents mortels ont été enregistrés récemment à Orléans et à Paris lors de manœuvres en marche arrière des véhicules de collecte. La Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) rappelle et impose actuellement aux entreprises de collecte la nécessité de respecter obligatoirement la réglementation applicable.

Il est donc rappelé l'importance de respecter la réglementation sur le stationnement dans la commune et de ne pas laisser les véhicules sur les espaces de retournement qui ont aussi vocation à faciliter l'accès de tous les services publics (Pompiers, SAMU, service des eaux...)

Il est conseillé aux riverains d'amener les bacs en bout de rue si les espaces de retournement ne sont pas dégagés.

RESTAURANT SCOLAIRE 2018

La gestion du restaurant scolaire au titre de l'année 2018 révèle une dépense totale de fonctionnement de 146 860,30 € :



- (1) Cette dépense comprend le personnel mis à disposition par PEP28 et le personnel municipal (Cantinières, ATSEM, interventions techniques, gestion administrative)
- (2) Électricité, chauffage, eau, fournitures d'entretien, petit matériel...

Total recettes (Facturation aux familles) : 84 802,43 €
 Nombre de repas servis en 2018 : 18 875
 Coût réel d'un repas (146 860,30 / 18 875) = 7,78 €
Reste à la charge de la collectivité / repas = 3,29 € *
 (146 860,30 - 84 802,43 / 18 875)

* Soit 42,3 % du prix du repas



LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !!!

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- Vos concours (Fonction publique, grandes écoles...)

ou pour :

- Vous engager dans l'armée

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Poser toutes vos questions
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Demander une exemption
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC

J'ai entre 16 et 25 ans
 Je m'inscris en quelques clics
 Je m'informe de A à Z

Rendez-vous sur MAJDC.FR

INFORMATION RADAR PÉDAGOGIQUE INSTALLÉ À L'ENTRÉE DU HAMEAU DE NÉLU



ANNÉE 2018	NOMBRE DE VÉHICULES EN 2018	SOIT PAR JOUR	VITESSE MOYENNE ENREGISTRÉE	RÉPARTITION ENREGISTRÉE
ENTRANT (En venant du Bourg)	29 595	81	36 Km/h	91,61 % < 50 Km/h 8,39 % > 50 Km/h Dont 0,65 % > 70 Km/h
SORTANT (Direction le Bourg)	35 470	97	41 Km/h	81,50 % < 50 Km/h 18,50 % > 50 Km/h Dont 1,39 % > 70 Km/h

Quelques vitesses largement excessives ont été enregistrées : C'est regrettable et dangereux. Cela traduit un signe d'inconscience de certains conducteurs et conductrices.

Le 06/04/2018 un véhicule a été enregistré à 108 km/h (Sens entrant) et 103 km/h (Sens sortant) !!!

Ce radar pédagogique va être installé prochainement sur une autre voie communale.



PROBLÈMES DE VOISINAGE

La Mairie est parfois sollicitée pour des problèmes de voisinage de différentes natures.

Il est rappelé que les litiges de droit privé ne sont pas du ressort de la Mairie. Il ne peut qu'être conseillé de privilégier le dialogue afin de maintenir un climat de confiance entre voisins et pour trouver des solutions pérennes...

Il est rappelé les coordonnées du conciliateur de justice qui reçoit à l'Espace Dagron à Auneau sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h au :

06 70 93 51 94 ou jlpcconciliateur@orange.fr



RAPPEL DES HORAIRES AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GÊNE SONORE POUR LE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 03/09/2012 relatif au bruit prescrit notamment :

Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers susceptibles de causer une gêne de voisinage en raison de l'intensité sonore des appareils utilisés sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux des professionnels à l'intérieur des locaux ou en plein air susceptibles de causer une gêne sonore doivent être interrompus sauf en cas d'intervention d'urgence de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.



RAPPEL

Le brûlage à l'air libre ou en incinérateur des déchets verts **est interdit**.



MESSAGE AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

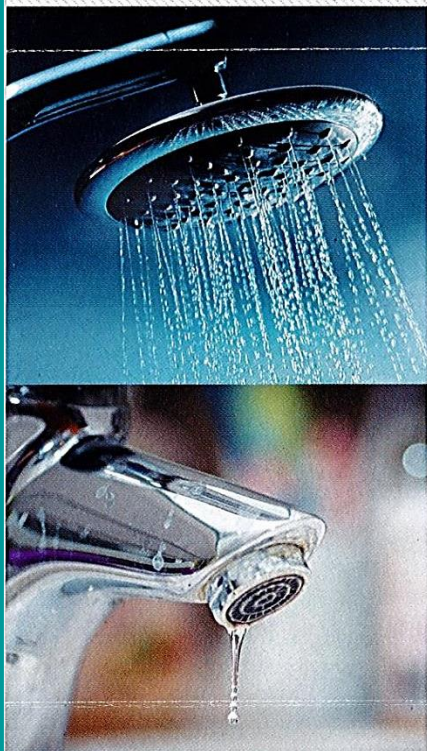
Il n'est plus supportable que les trottoirs et les espaces publics soient toujours jonchés de crottes de chiens. Nos employés communaux doivent passer beaucoup de temps à cette tâche bien peu agréable.

Certains propriétaires de chiens se moquent de ce problème de salubrité avec un manque total de respect des habitants.

Il est donc rappelé pour la civilité de tous, de mettre un terme au décor désastreux subi par les passants et les riverains des voies et des espaces publics.

N'hésitez pas à informer la Mairie des faits dont vous pouvez être témoins.

CINQ GESTES POUR LA PLANÈTE



Quelques bons réflexes et petites astuces permettent d'économiser l'eau et de réduire le coût de nos factures.

- Ne pas laisser l'eau couler inutilement, lorsqu'on se lave les mains ou les dents par exemple.
- Mettre une brique ou une bouteille pleine dans la chasse d'eau pour diminuer le volume d'eau disponible.
- Réduire le débit des robinets en les équipant de mousseurs ou d'économiseurs (disponibles dans les magasins de bricolage).
- Récupérer les eaux de pluie dans le jardin et les utiliser pour l'arrosage.
- Prendre des douches (50 à 60 litres d'eau) plutôt que des bains (150 à 200 litres).

L'ECHO DES ASSOS

Le **JUMELAGE GÜGLINGEN/BEAUCE ALNELOISE** rappelle qu'il organise un vide-grenier le 7 avril à Aunay-sous-Auneau. Inscriptions obligatoires au 02 37 31 80 41 (M. et Mme Lambert)

Prochain départ vers l'Allemagne pour le Bundesgartenschau du 21 au 24 juin. Inscription obligatoire. Tarifs adulte 40€ tout compris, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans.

L'**ARCHEOLOGIE** organise une sortie « Sur les pas de Sainte Julienne » le 13 avril à l'église de Val Saint Germain avec ses porte-cierges.

Le calendrier des rencontres de tir aux armes préhistoriques est le suivant : 4 et 5 mai Crépy en Valois, 11 et 12 mai Ramioul en Belgique, 1^{er} et 2 juin Gourdon, 8 et 9 juin Saint Hubert en Belgique et 22 et 23 juin Saint Césaire.

Renseignements : André Roose 06 44 25 92 06

Le **CSA FOOT** organise ses tournois annuels, le 1^{er} mai pour les Vétérans et le 9 juin pour les Seniors. Ces tournois sont ouverts au public.

Inscription des Vétérans auprès de Tonio au 06 75 50 75 95 et des Seniors auprès de Jean-Luc au 06 77 79 72 59.

Le concert de **CAVATINE** aura lieu à l'église Saint Eloi le dimanche 26 mai à 17h. Au programme : Piazzola, Vivaldi, Bach... Entrée libre. Et pourquoi ne pas y assister juste après avoir voté pour les Européennes !

Le spectacle de fin d'année de l'association **MULTIDANSES** aura lieu le samedi 22 juin à 20h45. Entrée 7€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Contact 07 81 28 37 23

La **FANFARE** donnera son concert, le dimanche 23 juin au foyer communal Jean Moulin. Entrée libre

AUNAY BIEN EVENEMENTS est une nouvelle association créée pour animer le village. Soirée à thèmes événementiels et selon demande.

- Activité **CHANT** : les mercredis de 19h30 à 21h - salle des assos
- Activité **SENIOR** (à partir du 4 avril) : les jeudis de 14h à 17h - salle des assos
- Activité **MARCHE** (dès le 1^{er} avril) : les lundis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h
- Activité **VTT** (dès le 6 avril) : les samedis de 10h à 12h à la découverte des 52kms de chemins
- Activité **THEATRE/CABARET** (chanter, imiter, danser, faire de la magie, se transformer) : selon demande, minimum 5 personnes.
- **VISITES ET SORTIES** : organisées en collaboration avec le FEP de Béville-le-Comte.

Repas concert années 70/80, samedi 18 mai à 20h au foyer communal. 25 € adulte, 20€ enfant +12 ans. Sur inscription

Renseignements : 06 89 51 95 28 et  Aunay Bien

DU COTE DES ECOLES

Fin mars, les enfants de l'**ECOLE MATERNELLE** vont visiter le château de Breteuil et son parc. En **mai** auront lieu les Rencontres en chantant et le Maternathlon sur le stade d'Aunay. En **juin**, le spectacle de fin d'année et l'exposition Mus'école. Les inscriptions pour la rentrée 2019 se feront en mairie, fin avril et début mai.

DU COTE DES CENTRES

La fin d'année scolaire approche à grands pas et les inscriptions pour la période d'été et de la rentrée arrivent (mai et juin). Surveillez les cahiers de correspondance des enfants et les panneaux d'affichage pour connaître les dates précises.

Vous pourrez retrouver toute votre équipe d'animation ainsi que les autres structures PEP du département le 15 juin sur la Place des Epars à Chartres, pour la journée PepStival où diverses animations sont proposées aux familles.

DU COTE DU COMITE DES FETES

« Chers habitants, le printemps arrive et il est temps de commencer à sortir les barbecues et de prendre l'apéritif dans le jardin. Le dimanche 28 avril, nous nous retrouverons tous pour une chasse aux œufs géante pour fêter l'arrivée des cloches. En mai nous vous laisserons faire les ponts pour vous reposer, puis en juin nous organiserons un concours de pétanque le samedi 8 juin et le samedi 29 juin pour fêter la fin de l'année scolaire autour d'un barbecue. A bientôt de vous rencontrer lors des manifestations.» BETTY, la Présidente

DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE

Que de nouveautés à la bibliothèque : des CD, des DVD, de nouveaux livres, de nouvelles bandes-dessinées et... le CONTE VALISE que l'équipe vous invite à découvrir.

CHRONIQUES DE LA VIE ALNELOISE

20 juin arrivée des manèges pour la Saint Jean
21 juin Fête de la Musique à partir de 19h30 – foyer communal

MAI

Mer 1 ^{er}	Tournoi de football Vétérans
Sam 18	Repas Concert années 70/80
Dim 26	Concert de Cavatine

JUIN

1 & 2	Rencontre de tir aux armes préhistoriques
Sam 8	Concours de pétanque du Comité des fêtes
8 & 9	Rencontre de tir aux armes préhistoriques
Sam 15	PepStival à Chartres (PEP28)
Ven 21	Fête de la musique
Sam 22	Spectacle de danse
22 & 23	Rencontre de tir aux armes préhistoriques
Dim 23	Concert de la Fanfare
Sam 29	Barbecue du Comité des fêtes

AGENDA

AVRIL

Dim 7	Vide-grenier organisé par le Jumelage
Sam 13	Sortie à l'église de Val Saint Germain
Dim 28	Chasse aux œufs du Comité des Fêtes